



L'évêque

Une année diocésaine qui s'annonce riche

L'année pastorale qui commence promet d'être riche en événements et propositions. Il ne s'agit pourtant pas de sombrer dans l'activisme pour occuper le temps. Ce qui est mis en œuvre et qui vous sera proposé veut vous offrir des moyens pour avancer et approfondir votre foi.

L'ouverture de l'Année de la Foi

Le pape Benoît XVI demande à tous les diocèses du monde d'ouvrir une Année de la Foi, le jeudi 11 octobre prochain. Nous répondrons nombreux à son invitation en nous rassemblant à cette date à la cathédrale du Havre.

Venant de tous les coins du diocèse, nous serons invités à franchir ensemble la « Porte de la Foi ». Faisant mémoire de notre baptême qui nous a fait franchir la porte de la foi, nous entrerons dans ce temps fort qui nous permettra de mesurer le chemin personnel parcouru avec le Christ. Nous avons reçu un jour, la grâce de la foi : qu'en avons-nous fait ? comment cherchons-nous à la faire grandir en nous ?

Les propositions de cette année pastorale sont destinées à nous interroger et approfondir notre relation personnelle au Christ. Elles nous aideront à relire notre expérience en communautés de croyants. La qualité ecclésiale de la vie de nos paroisses ou de nos groupes se mesure à la capacité de susciter et d'accueillir de nouveaux croyants et d'accompagner les baptisés sur un chemin de croissance dans la foi.

Une lettre pastorale sera remise le 11 octobre prochain. Elle proposera une méditation sur la foi chrétienne et son impact sur la conduite de notre existence humaine. Elle offrira aussi, pour une relecture personnelle ou une journée de récollection paroissiale, une présentation des différents seuils de la foi. Cela permettra à chacun de se situer et de voir plus clairement le pas qu'il est appelé à faire pour poursuivre son cheminement au cours de cette année. .../...

.../...

Le Concile Vatican II

Le 11 octobre est le jour où, voici cinquante ans, s'ouvrait le Concile Vatican II. Au-delà de la célébration d'un simple anniversaire, ce qui nous est proposé de vivre durant toute l'Année de la Foi, c'est l'entrée dans le mouvement de renouveau de la foi et de la mission que le Concile a impulsé au sein de notre Eglise. Dans un discours aux membres de la Curie en 2005 Benoît XVI partageait cette conviction : « *si nous le lisons et le recevons guidés par une juste herméneutique (interprétation), le Concile Vatican II peut être et devenir toujours davantage une grande force pour le renouveau, toujours nécessaire, de l'Église* ».

Durant cette année pastorale, il sera proposé de découvrir ou de redécouvrir les textes majeurs du Concile Vatican II. Ce sera à la faveur d'une présentation du document dans la revue diocésaine Le Havre et Caux, comme ce fut le cas en septembre pour la Constitution sur la liturgie. Deux séances de formation seront assurées dans trois endroits du diocèse en février et avril prochains. Elles aborderont deux documents : *Lumen gentium* sur le mystère de l'Eglise, et *Gaudium et spes* sur la relation de l'Eglise à la société actuelle et la mission qu'elle a conscience de devoir assurer pour le monde. Ces deux textes peuvent éclairer particulièrement ce que notre Eglise engage aujourd'hui par la démarche paroissiale «Cap sur l'avenir» ou avec le Synode des jeunes.

Le Synode des jeunes

Lancer un Synode diocésain des jeunes est un acte de gouvernement dans lequel l'évêque engage sa responsabilité pastorale face au diocèse. J'ai pris le temps de mesurer les enjeux d'une telle décision avec le Conseil Episcopal et le Conseil Presbytéral. J'ai aussi, bien entendu, réfléchi ce projet avec les jeunes eux-mêmes dans le cadre de leur Assemblée Diocésaine. La proposition du Synode fut discutée et votée positivement le 9 juin dernier par 40 voix sur 43.

De J.M.J en J.M.J, Jean-Paul II puis Benoît XVI n'ont cessé de répéter aux jeunes qu'ils devaient être les apôtres des jeunes, leurs premiers évangélisateurs. Le Synode décidé pour notre diocèse et qui sera lancé le 14 octobre prochain au terme de la marche vers le Mont Saint Michel, sera la réponse des jeunes à l'appel que le pape leur a lancé.

Vous trouverez, dans ce numéro du Havre et Caux, la lettre que j'ai adressée aux jeunes chrétiens du diocèse pour leur présenter les enjeux de la démarche initiée. Vous verrez que le Synode des jeunes, s'il les concerne en priorité et qu'ils en prennent la responsabilité, sera aussi un temps fort pour toutes les communautés du diocèse, appelées à s'impliquer dans cet événement diocésain. J'appelle les chrétiens à porter la démarche des jeunes dans la prière pour que le Seigneur jette un regard favorable sur leurs initiatives et que l'Esprit travaille à leur fécondité apostolique. Chacune des communautés devra aussi s'interroger sur la manière dont elle mobilise les jeunes et les invite à rejoindre la démarche synodale. Il faudra enfin chercher comment permettre aux jeunes de prendre leur place dans la communauté chrétienne à laquelle ils appartiennent.

Vous le constatez : les rendez-vous en diocèse ne manqueront pas durant cette Année de la Foi. Ils permettront de nous retrouver et de nous découvrir dans nos diversités, tous engagés sur la route de la foi, à la suite du Christ et en compagnie de la Vierge Marie qui marche à nos côtés et prie avec nous.

+ Jean-Luc BRUNIN,
évêque du Havre